

L'OTAN, gendarme nucléaire et planétaire¹

Pourquoi vouloir à tout prix pérenniser l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord ? Pour défendre quels intérêts ? A quoi sert de vestige de la guerre froide, pourtant si redoutablement actif ? L'OTAN s'est réunie en sommet à Lisbonne les 19 et 20 novembre. L'alliance militaire de l'Occident devait y adopter un nouveau concept stratégique. Un de plus. L'OTAN se « modernise », « s'adapte » pour affronter de « nouveaux défis », de nouveaux ennemis, réels ou supposés. Une chose semble acquise pour ses partisans : l'Alliance atlantique doit survivre, coûte que coûte, à la fin de la Guerre froide. Sans alternative possible. Pas plus en Belgique qu'ailleurs, la question n'a été posée à l'opinion, à ses relais et à ses élus. De même que le débat sur l'aggiornamento du pacte euro-atlantique n'a fait l'objet d'aucun débat sérieux au Parlement belge.

C'est d'ailleurs deux jours avant le sommet de l'OTAN, les 19 et 20 décembre à Lisbonne – un sommet qualifié d'« historique » par ses participants – que les députés des commissions Défense et Relations extérieures ont dit le bien ou le mal qu'ils pensent d'un texte pourtant largement connu depuis des mois. Soit bien trop tard pour peser sur les orientations de la belliqueuse Alliance. Tout profit pour les plus otaniens des élus. Car les commissaires se sont divisés sur des questions essentielles comme le coût d'un bouclier antimissiles, la mise au second plan d'une Europe de la défense, toujours plus assujettie à l'OTAN. Ou la présence de bombes nucléaires américaines B61 à Kleine-Brogel. Pour rappel, le 26 février dernier, les Pays-Bas, le Grand-duché de Luxembourg, l'Allemagne, la Norvège et la Belgique avaient demandé un large débat sur la politique nucléaire de l'OTAN. Alors ministre des Affaires étrangères, Yves Leterme plaidait à ce moment pour un monde dénucléarisé. Deux initiatives sans lendemain. Tous sont rentrés dans le rang. Et à Lisbonne, le retrait des armes nucléaires tactiques américaines entreposées en Europe n'a pas été évoqué. Au contraire, le « nouveau concept stratégique », sorte d'ordre de mission de l'Alliance pour les dix ans à venir, conforte la place prépondérante de la dissuasion nucléaire dans la stratégie de l'organisation. Les membres de l'OTAN ont convenu que le bouclier antimissile, voulu par les Etats-Unis, viendrait appuyer ce choix. Et confirmé ainsi le leadership militaire des Etats-Unis, pourtant considérablement affaiblis, politiquement et économiquement, dans la sphère occidentale. A la veille du sommet, Barack Obama avait d'ailleurs donné le « la » : « Nous pouvons œuvrer à créer les conditions pour réduire les arsenaux nucléaires et aller vers la vision que j'avais détaillée à Prague l'an passé, à savoir un monde sans armes nucléaires. Mais aussi longtemps que ces armes existent, l'OTAN devrait rester une Alliance nucléaire et j'ai dit clairement que les Etats-Unis maintiendront un arsenal sécurisé et efficace pour dissuader quelque adversaire et assurer la défense de nos alliés². » Une déclaration pratiquement reprise mot pour mot à Lisbonne, au risque d'encourager une redoutable surenchère dans la course aux armements (voir ci-dessous notre encadré, « Oubliée la non-prolifération ? »).

Les croisés de l'Occident

Aux yeux des dirigeants, les affaires du monde, son avenir, sont trop sérieux pour s'encombrer de contraintes démocratiques. Et pourtant, les enjeux officiellement dévoilés dans la capitale portugaise sont, à bien des égards, littéralement vitaux. Appartiendrait-il, par nature, aux atlantistes de jouer les croisés d'un Occident supposé en péril ? De s'affirmer comme la superpuissance globale dans un monde miné par les crises ? Pour le patron de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, cette mission ne fait pas de doute : « Le moment est venu de passer à une Alliance capable de défendre les 900 millions de citoyens des pays de l'Otan contre les menaces auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui et auxquelles ils seront confrontés durant la prochaine décennie. » Une ambition qui vaut bien de ne pas se préoccuper de limites territoriales. La zone nord-atlantique, autrefois le théâtre d'action originel face à l'Union soviétique et au Pacte de Varsovie, aujourd'hui dissouts, est trop étroite. En vertu du rapport entériné à Lisbonne, l'OTAN doit être dotée de « capacités expéditionnaires pour des opérations militaires

¹ par MAURICE MAGIS, chargé de communication de l'ACJJ – novembre 2010.

² « L'Europe et l'Amérique, côte à côte pour le futur ». Par Barack Obama. *Le Soir* du 19 novembre 2010.

au-delà de la zone du traité », là où « des sociétés modernes » seront menacés³. Selon Madeleine Albright, l'ancienne secrétaire d'Etat de Bill Clinton et présidente du comité de 12 experts qui a rédigé le projet otanien, il s'agit d'aller « bien au-delà de ce qui était envisagé » dans la précédente version du « concept stratégique ». Soit promouvoir des partenariats avec les pays qui partagent « les mêmes valeurs fondamentales » que les puissances occidentales. Ce qui laisse beaucoup de monde en marge. Et autant d'ennemis potentiels.

Le piège afghan

La liste des menaces qui légitimeraient les préoccupations de l'OTAN est sans fin et les prétextes à des interventions militaires au-delà de son territoire aussi multiples qu'aventureux. Les participants au sommet avaient affirmé en chœur leur volonté de tirer les leçons de leur aventure en Afghanistan. On en est loin. Récemment au Parlement belge, deux élus du SP.A concluaient que « cette opération n'est toujours pas un succès. Les explications de cet échec sont diverses, mais l'opération en Afghanistan montre en tout cas clairement que, sans critères précis et sans accords clairs, ce type d'opération est voué à l'échec⁴. » Et ils demandaient « des critères clairs permettant de déterminer quand l'Alliance peut mettre sur pied une opération hors zone (et) sous mandat onusien ». Une demande qui est tombée dans l'oreille des sourds qui nous gouvernent. La Belgique paiera un demi-million d'euros chaque année durant sept ans pour cofinancer la guerre au Moyen-Orient, a annoncé le premier ministre Yves Leterme (CD&V), pourtant officiellement « en affaires courantes ». Quant au ministre de la Défense, Pieter De Crem, il a confirmé que les militaires belges resteront en Afghanistan « de façon significative ». Que vaut dès lors l'engagement pris à Lisbonne de retirer une majorité des troupes alliées de l'Afghanistan d'ici quatre ans ? Que recouvre l'« afghanisation » du conflit quand le mot « retrait » a été absent des débats ainsi que le « transfert » progressif de la responsabilité du pays aux Afghans ? L'objectif est que « l'Afghanistan tienne debout tout seul et assure lui-même sa sécurité face aux talibans », a expliqué M. Rasmussen, en accord avec Barack Obama. « Mais, a-t-il prévenu aussitôt, il ne doit pas y avoir de doute sur notre engagement. L'Afghanistan restera un partenaire stratégique » et « nous resterons aussi longtemps que nécessaire pour terminer le travail », une posture aussitôt qualifiée de « signe d'échec » pour les Etats-Unis par les talibans. Autant dire que les troupes coalisées ne sont pas prêtes de se tirer de ce guépier sanglant, malgré la pression des opinions publiques de plus en plus opposées à cet engagement.

L'ONU marginalisée

D'autre part, les participants au sommet se sont accordés pour affirmer que l'Alliance devrait mieux « interagir » avec des structures comme l'ONU ou l'Union européenne. Mais Anders Fogh Rasmussen, le secrétaire général, a fustigé les restrictions budgétaires dans le domaine militaire et comparé l'Europe à un « tigre de papier ». Certains experts en ont conclu que l'OTAN pourrait devenir officiellement la composante militaire d'un partenariat euro-américain renforcé. Et de l'ONU, il ne fut pas question.

L'optimisme qui régnait lors des premières années de l'après-guerre froide a vécu. L'OTAN a collationné les « nouvelles menaces » qui pèseraient sur l'Occident : terrorisme, cyberattaques, prolifération nucléaire, tensions ethniques, sécurité des approvisionnements en matières premières, pression démographique, piraterie maritime... Autant de dangers, aux yeux de l'Alliance, qui justifie son rôle de gendarme global.

Globalement, selon son nouveau concept stratégique, « l'Alliance ne sera plus un bouclier militaire en charge de protéger les pays membres dans un espace strictement défini, comme prévu en 1949 face à la menace soviétique, mais une épée au service de la défense des intérêts de ses membres partout où ils pourraient être menacés. » Autrement dit, l'OTAN se transformera explicitement en gendarme du monde en contradiction formelle avec la Charte des Nations Unies et le droit international qui réserve cette fonction au Conseil de Sécurité de l'ONU,

³ Petit rappel éclairant, en 2008, le président Bush déclarait : « L'Otan est à présent une alliance expéditionnaire qui déploie ses forces à travers le monde pour assurer un avenir libre et pacifique à des millions de personnes ». Signe qu'il y a de la constance dans la politique étrangère américaine. Quel que soit le président...

⁴ Proposition de résolution relative à la révision du concept stratégique de l'OTAN, déposée le 8 novembre par MM. Dirk Van der Maelen et David Geerts.

chargé du maintien de la paix » analysait justement à la mi-novembre l'ex-sénateur Ecolo Josy Dubié, reprochant au parti qu'il a quitté le peu de cas qu'il fait des questions internationales.

Méfiance russe

La décision de déployer un bouclier antimissiles sur le sol européen justifie en effet bien des inquiétudes sans répondre aux questions qui se posent d'ores et déjà : contre quel ennemi - aujourd'hui encore loin d'être opérationnel - ce système sera-t-il introduit (l'Iran, a déjà répondu Nicolas Sarkozy) ? Quel en sera le coût (M. Rasmussen parle d'un coût qui irait de 200 à ... 800 millions d'euros, sans compter les centaines de milliards de dollars déjà engagés dans les budgets de recherche ? Quelle sera la chaîne de commandement sous quel contrôle politique, si ce n'est celui des Etats-Unis ? Quelle sera la contribution des Européens, sinon essentiellement financière ? Pourquoi une telle opacité en la matière alors que la Belgique y consacra 3,5 d'euros, là encore hors de tout débat public ?

Les Américains ont fait du bouclier le cœur de leur politique d'alliances stratégiques dans le monde. Pour M. Obama, « l'approche adaptative 'phasée' vers un système antimissiles européen procurera une protection solide et efficace du territoire et des populations européennes ainsi que de nos troupes américaines déployés en Europe ». Obama y voit aussi « le fondement d'une plus grande collaboration, avec un rôle pour tous les alliés, et une opportunité de coopérer avec la Russie qui elle aussi est menacée par des missiles balistiques ». Avec ses alliés européens, le président américain a prêché devant un parterre de convaincus.

En direction de Moscou, l'argument principal de l'OTAN est d'affirmer que la Russie et l'OTAN font face à des défis communs. A cet égard, la venue à Lisbonne du président Dimitri Medvedev a marqué une avancée. Mais, selon le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, si « l'OTAN n'est pas une menace », elle reste « un des dangers auxquels nous sommes confrontés (de par) sa volonté de déployer son potentiel militaire hors de son territoire. ». Ne fut-ce que parce que les Etats-Unis ont des bases militaires tout autour de la Russie, notamment en Bulgarie, en Roumanie, en Pologne, en République Tchèque, au Kosovo, en Géorgie, en Azerbaïdjan, en Irak, en Afghanistan, au Pakistan.

Quelques jours avant la réunion de Lisbonne, l'ambassadeur russe auprès de l'OTAN, Dimitri Rogozine avait synthétisé la position de Moscou : « Le concept de gendarme du monde ne peut pas nous satisfaire. Nous devons admettre que de nombreuses menaces doivent être contenues, bloquées au loin. Mais il y a une condition sur laquelle nous allons insister, c'est que pour toutes les actions liées à l'usage de la force, l'OTAN devra obtenir un mandat du Conseil de Sécurité de l'ONU⁵. »

A l'issue du sommet OTAN-Russie qui s'est tenu en marge de la réunion de l'Alliance atlantique, les deux parties ont certes convenu de travailler ensemble sur le système de bouclier (Moscou voudrait se prémunir contre la Chine, affirment certains). Mais le président russe Medvedev a prévenu que la réponse positive donnée par la Russie à l'OTAN était conditionnée : « La Russie doit encore se faire une idée définitive de ce que sera le système antimissiles européen », a-t-il déclaré. « Notre participation doit absolument être égale » à celle des autres, elle « doit même être celle d'un partenaire, il ne peut en être autrement », a-t-il ajouté. « Si nous ne participions pas du tout, alors nous serions forcés de nous défendre, pour des raisons compréhensibles », a-t-il conclu. Or, pour l'Otan, il n'est pas question d'un système intégré avec la Russie, mais d'un lien, non précisé, entre son propre système et celui de Moscou par un échange d'informations et des procédures d'alertes mutuelles.

Un marché unique transatlantique

Comme l'a justement rappelé le Parti de la gauche européenne⁶ : « Au lieu de se dissoudre, après la fin de la guerre froide et la dissolution du Pacte de Varsovie en 1991, l'OTAN a été élargie et globalisée. Elle est impli-

⁵ « L'OTAN n'est pas le gendarme du monde ». Interview de l'ambassadeur russe auprès de l'Otan, Dimitri Rogozine dans le quotidien russe *Kommersant*, le 17 novembre 2010.

⁶ La PGE regroupe plusieurs dizaines de partis de la gauche alternative et communiste européens. Voir son site : <http://fr.european-left.org/>

quée dans la soi-disant 'guerre au terrorisme' et a mené des guerres barbares en Yougoslavie en 1999 et en Afghanistan depuis 2001. » En prétendant gendarmier le monde, elle marginalise les Nations Unies. Elle appelle à de nouvelles dépenses militaires « alors que des millions de personnes meurent de faim et de systèmes de protection sociale sont radicalement coupés au nom de la crise capitaliste actuelle. » Pour les partis membres du PGE, « l'OTAN doit être abolie et un système complet de sécurité paneuropéen fondé sur l'OSCE et ses principes pour préserver la paix par le désarmement, la coopération équitable et le co-développement pour les peuples de l'Europe et le monde doit être mis en place. » Un beau défi pour l'ensemble des forces pacifistes et progressistes.

Et qui porte au-delà des seules questions militaires. A Lisbonne, les participants ont affirmé, comme l'avaient fait le Conseil européen quelques semaines auparavant, vouloir relancer le conseil économique transatlantique qui siègera à Washington à la mi-décembre et est censé aboutir à un seul marché unique transatlantique dont les conséquences concerneront les Français et tous les peuples d'Europe (lire ci-dessous « La lutte finale des multinationales »). Le secrétaire général de l'OTAN a été clair en réaffirmant que les liens commerciaux unissant l'Union européenne et les États-Unis, qui ensemble réalisent plus de la moitié du PIB mondial, sont l'épine dorsale de cette stratégie. « Il est essentiel de préserver le rôle de l'Alliance en tant qu'unique pont transatlantique reliant ces deux régions du monde. L'Otan a tout intérêt à protéger les axes vitaux qui alimentent les sociétés modernes », a confirmé Anders Fogh Rasmussen. On ne peut être plus clair : le rôle du Traité de l'Atlantique Nord est ainsi d'assurer la sécurité énergétique et l'approvisionnement de moins de 15 % de la population mondiale. Plus largement, les conclusions adoptées au sommet de l'Alliance montrent que l'OTAN est aussi le bras armé des marchés capitalistes pour « résoudre », à leur façon, les problèmes du monde. De cet aspect des choses, la presse n'a guère parlé.

La lutte finale des multinationales

Ce partenariat euratlantique vise à la création d'un grand marché unique euro-nord-américain. Une zone économique sans barrière. En juin 2006, l'europarlement avait majoritairement appelé les dirigeants de l'Union Européenne à accélérer le mouvement afin que soit « parachevé le marché transatlantique d'ici à 2015. » En clair, cette « zone transatlantique de libre échange » vise à démanteler les barrières commerciales et douanières, l'année 2010 étant alors avancée en ce qui concerne les marchés des services financiers et des capitaux. L'avenir des peuples européens et états-uniens passerait donc par une nouvelle accélération des réformes ultralibérales. Pour les adversaires de ce projet, il s'agit bien de donner le coup de grâce aux législations et réglementations européennes qui entravent l'activité des firmes multinationales, tant dans le domaine social que sanitaire, éducatif ou environnemental, en matière de droit du travail ou de services publics. Et là encore, le méfait se perpète dans l'ombre.

L'actualité vient à propos pour rappeler que cette dérive est déjà largement entamée. Et, dans la foulée, pour constater que des décisions essentielles pour l'avenir commun des Européens se débattent hors du champ public.

A la fin avril 2007, sous la présidence de George Bush, Angela Merkel, qui assurait à ce moment la présidence tournante de l'Union européenne, et José Manuel Barroso remettaient sur la table à Washington l'idée d'une intégration économique entre les deux rives de l'Atlantique.

Il s'agit de créer un Conseil économique transatlantique qui piloterait la coopération bilatérale selon un programme-cadre dont les contours restent à préciser. Mais il s'agit de faciliter les investissements et les échanges en réduisant les procédures réglementaires pour les sociétés travaillant sur les deux continents. Mais il est aussi question de bien plus que cela, de constituer à terme une « zone économique transatlantique sans barrières ». Soit, pour le dire clairement, une zone de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis.

L'idée n'est pas neuve et elle a marqué des points au fil du temps. En juin 2006, le parlement européen avait majoritairement demandé aux dirigeants que soit « parachevé, sans entraves, le marché transatlantique d'ici à 2015. » « Une zone transatlantique de libre-échange, ou 'Transatlantic Free Trade Area' (Tafta), sur le modèle du marché intérieur européen (...) devrait s'agréger concrètement autour de noyaux durs : une politique commune de régulation, un droit commun de la concurrence et la promotion de marchés des capitaux ouverts et concurrentiels (...) Une à une, presque toutes les barrières commerciales et douanières existantes pourraient être démantelées (avec) l'objectif d'achever le marché transatlantique d'ici à 2015, et d'avancer à 2010 la date visée pour les marchés des services financiers et des capitaux » s'enthousiasmait un proche de la chancelière

allemande. Qui y voit également une arme pour contrer « le formidable dynamisme économique de l'Asie (qui) met de plus en plus sérieusement en péril la base industrielle de l'Amérique et de l'Europe », une manière de « faire front dans la concurrence internationale. » Mais cette déclaration de guerre aux pays émergents aurait aussi pour objectif politique de donner « un nouvel élan à une UE tétanisée depuis la crise constitutionnelle. » « En fait, ces recommandations sont une tentative d'assurer au bloc euro-américain la possibilité d'être le primus inter pares face à la constitution de grands pôles politico-économiques sud-américain ou asiatique. À condition d'arriver à terme, cette association ne serait pas une relation entre égaux. Les élites anglo-saxonnes à l'esprit apatride resteraient les maîtres d'œuvre de ce partenariat qui ne peut s'instaurer qu'après des bouleversements financiers, économiques et sociaux majeur », constate l'économiste français Paul Hillard⁷. L'avenir commun des peuples européens et nord-américain passerait donc par une nouvelle accélération des réformes libérales, au moment même où des plans d'hyperaustérité sont mis en place aux quatre coins de l'Union. Le 26 mars 2009, une résolution du Parlement européen appelait à nouveau à réussir ce marché transatlantique⁸.

Histoire ancienne

Un retour en arrière s'impose pour prendre la mesure de ce qui nous est « proposé ». C'est en 1995 que fut fondé le « TransAtlantique Business Dialogue » (TABD). À l'instigation de la Commission européenne et du ministère américain du Commerce, mais cette organisation regroupait surtout les 150 principales entreprises privées européennes et américaines et se donnait pour objectif de « conseiller » les administrations des deux blocs dans le sens de la libéralisation commerciale. Le commissaire européen au Commerce international, le Britannique Leon Brittan proposait un « Nouvel Agenda Transatlantique » dont l'objectif était déjà un marché commun euro-américain. Il lançait donc le « Nouveau marché transatlantique », un NMT qui se heurta à une vive opposition. En 1998 le « Partenariat économique transatlantique » (PET) prenait le relais en reprenant l'essentiel des objectifs du NMT. Un projet qui patinait jusqu'à ce que, le 18 mai 2005, au moment où les Français allaient rejeter par référendum le traité constitutionnel, la Commission publie un texte intitulé « Un partenariat UE/Etats-Unis renforcé et un marché plus ouvert pour le XXI^e siècle ». En juin, un sommet US-UE remettait le projet de zone de libre-échange au goût du jour.

Avec quelles conséquences ? Pour les adversaires d'une telle démarche, nombreux à gauche et dans les milieux altermondialistes, il s'agit de mettre à mal les législations et réglementations européennes qui entravent l'activité des firmes américaines, tant dans le domaine social que sanitaire, éducatif ou environnemental, en matière de droit du travail ou de services publics. L'éventail des domaines soumis à négociation recoupe ceux qui sont traités si laborieusement à l'Organisation Mondiale du Commerce, comme l'agriculture, les marchés publics, les droits de propriété intellectuelle, les investissements, les services, la concurrence... Au bout du compte, c'est ce qui reste du « modèle social européen » qui risquerait de passer à la trappe.

⁷ « Le projet de World Company voté au Parlement européen ». Par Pierre Hillard, docteur en sciences politiques et professeur d'histoire-géographie, auteur notamment de « La Fondation Bertelsmann et la gouvernance mondiale », aux éditions François-Xavier de Guibert. A lire sur le site <http://www.observatoiredeleurope.com>, le 25 avril 2009.

⁸ Dans la foulée, le PE a plaidé, à la majorité, pour ajouter au Conseil Economique Transatlantique, organe de coordination économique et réglementaire, un Conseil Politique Transatlantique qui serait un organe de coordination au niveau de la politique extérieure et de la sécurité et il réitérait son appel à l'édification d'une Assemblée Parlementaire Transatlantique. Drôle de manière d'assumer l'autonomie politique de l'Union européenne...

Oubliée, la non-prolifération ?

On peut se le rappeler. En janvier 2008, quatre Américains signaient un article d'une page entière dans le *Wall Street Journal*. Ils appelaient à l'avènement d'un monde libéré des armes nucléaires. L'événement – outre que le quotidien de la haute finance globalisée se prêtait au jeu - c'était la personnalité de ces quatre hommes. George Shultz, secrétaire d'Etat de Bush père, William Perry, secrétaire à la Défense de Clinton, Henry Kissinger, l'âme damnée de Nixon, et l'ancien sénateur démocrate Sam Nunn ne passent pas pour des militants pacifistes. Que disaient-ils ? Que la dissuasion nucléaire, dont ils ont si longtemps prôné les vertus, est « une politique obsolète dans le monde d'aujourd'hui ». Pourquoi ? Parce que - c'est là une évidence - pousser sur le bouton déclenchant le feu atomique reviendrait à condamner à mort des millions de personnes, tant du côté de l'agresseur que de l'agressé. C'est ce que le théoricien de cette « doctrine » militaire, Robert McNamara, secrétaire à la Défense de Kennedy au début de la décennie 1960, appelait la « destruction mutuelle assurée ». Ensuite parce que la prolifération nucléaire rend la dissuasion « de moins en moins efficace et de plus en plus problématique ».

Le fait est là. « La prolifération est une puissante incitation à réfléchir sur les dangers potentiels provoqué par la multiplication des Etats ayant accès à la technologie nucléaire. Les possesseurs sont de plus en plus nombreux et les candidats plus nombreux encore. » Il serait donc judicieux d'en revenir, d'abord, à l'esprit et à la lettre des accords internationaux. Et d'abord, au traité de non-prolifération (TNP) nucléaire. Ce TNP, totalement oublié par les Etats membres de l'OTAN, qui « contient une clause que les cinq puissances nucléaires officiellement reconnues n'ont jamais respectée : la réduction drastique de leur propre arsenal, prélude à leur destruction. »